Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

NOM DU CONTROLEUR	GUEREIEV SIDIK
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	087S1150 Guereiev Sidik
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	AUTOSECURIT 121 avenue LABUSSIERE 87000 - LIMOGES
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S087Z101
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	19/09/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX Beatrice Taburiaux

SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'immatriculation du véhicule : EK-AB- Catégorie de véhicule : M1 Energie : ES

Date de mise en circulation : 13/02/2017 N° PV : 24047655

Libellés des écarts	Justification des écarts	Niveau gravité
Fonction 3 - Visibilité		
3.6.1. Système de désembuage : Mauvaise réalisation du contrôle du désembuage.	Ecart lié à une mauvaise réalisation de la méthodologie de contrôle impliquant une défaillance d'un niveau de sanction A	NC
Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis		
6.1.3. Réservoir et conduites de carburant : Mauvaise réalisation du contrôle du bouchon de réservoir.	Ecart lié à une mauvaise réalisation de la méthodologie de contrôle impliquant une défaillance d'un niveau de sanction A	NC
Fonction 7 - Autres matériels		
7.1.5. Airbag : Mauvaise réalisation du contrôle de l'airbag.	Ecart lié à une mauvaise réalisation de la méthodologie de contrôle impliquant une défaillance d'un niveau de sanction A	NC
Fonction 8 - Nuisances		
8.2.12. Emissions gazeuses : Mauvaise réalisation du contrôle de la pollution essence	Ecart lié à une mauvaise réalisation de la méthodologie de contrôle impliquant une défaillance d'un niveau de sanction A	NC

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

SUPERVISION DES PV CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Libellé des écarts	Niveau gravité
24047635	17/09/2024	RAS	
24047643	18/09/2024	RAS	
24047644	18/09/2024	RAS	
24047645	18/09/2024	RAS	
24047646	18/09/2024	RAS	
24047647	18/09/2024	RAS	
24047648	18/09/2024	RAS	
24047649	18/09/2024	RAS	
24047652	19/09/2024	RAS	
24047653	19/09/2024	RAS	

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	4	Nombre de non conformité critique (NCC)	0

Commentaires
Absence de respect des mises en conditions et de la progressivité sur les procès-verbaux consultés. **Effectuer le traitement qualité de cet audit.**

DECISION : FAVORABLE **PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 19/09/2026**

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.